



MYRIAD

DOCUMENT

D'INFORMATION CLÉS

| Objectif | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|----------------------|---|---|
| Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. | | | | | | | |
| MYRIAD | | | | | | | |
| MYRIAD est un contrat d'assurance-vie individuel souscrit auprès de Nord Europe Life Luxembourg S.A. Pour de plus amples informations, contactez le +352 42 40 20 1. ou visitez le site www.nellweb.com Nord Europe Life Luxembourg S.A. relève de l'autorité du Commissariat aux Assurances. Version du DIC: 01/2018 . | | | | | | | |
| Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. | | | | | | | |
| En quoi consiste le produit MYRIAD ? | | | | | | | |
| Type | MYRIAD est un contrat d'assurance-vie individuel combinant un rendement garanti par l'entreprise d'assurances (Branche 21) et un rendement lié à des fonds d'investissement (Branche 23). | | | | | | |
| Objectifs | <p>"MYRIAD vise à permettre au(x) preneur(s) d'assurance de valoriser un capital et d'orienter la transmission de celui-ci. Pour ce faire MYRIAD propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 fonds à capital garanti dont un avec un taux annuel d'intérêt garanti dont le rendement pourra être complété le cas échéant par une Participation Bénéficiaire distribuée en fonction des résultats du portefeuille de couverture. Le capital est garanti par l'assureur. • des fonds externes exprimés en Unités de Compte répartis en 5 catégories (Fonds monétaires, fonds obligataires, fonds d'actions, fonds mixtes, fonds absolute return). Le rendement d'un fonds est lié à l'évolution de la valeur de l'unité de celui-ci. Pour les fonds externes, le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Il n'y a pas de garantie octroyée par l'assureur. Les caractéristiques de ceux-ci ainsi que les Documents d'Informations Clé pour l'Investisseur y relatifs sont disponibles sur le site www.nellweb.com <p>La durée d'investissement recommandée varie en fonction des fonds sélectionnés par le preneur d'assurance. Compte tenu des règles fiscales en vigueur pour la Branche 21 et des risques inhérents aux fonds externes exprimés en Unités de Compte, un horizon de 8 ans est conseillé.</p> | | | | | | |
| Investisseurs de détail visés | Le type d'investisseur varie en fonction des fonds sous-jacents. Pour plus d'informations le(s) preneur(s) d'assurance est (sont) invité(s) à se rapporter aux informations spécifiques sur ceux-ci disponibles sur le site www.nellweb.com . | | | | | | |
| Prestations d'assurance incluses | <p>MYRIAD offre les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantie en cas de vie : cas de vie de l'assuré (des assurés le cas échéant) au terme du contrat, ou à l'échéance de chaque année de prorogation, le(s) preneur(s) d'assurance peut (peuvent) demander le paiement du capital. • Garantie décès principal : en cas de décès de l'assuré avant le terme du contrat, l'Assureur s'engage à verser au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) un capital déterminé comme décrit ci-dessous. En cas de désignation de deux assurés, la prestation décès est versée au décès du dernier des deux assurés. Cette garantie n'engendre aucun prélèvement de prime. <p>Le montant du capital versé au titre de ces deux garanties est constitué d'une part de l'ensemble des primes, nettes de frais, versées sur le(s) fonds à capital et taux d'intérêts garantis et augmentées de la somme des rémunérations acquises et d'autre part de la contre-valeur des parts des fonds exprimés en Unités de Compte.</p> | | | | | | |
| Durée de vie du produit d'investissement | La durée du contrat, allant de 8 ans et un mois à 30 ans, est fixée librement par le(s) preneur(s) d'assurance. Au terme de la durée initiale, le contrat est prorogable annuellement par tacite reconduction. Le contrat prend fin au terme fixé ou à l'échéance de chaque année de prorogation, en cas de rachat total, de résiliation du contrat de commun accord ou encore du décès de l'assuré (ou du dernier des assurés en cas de souscription conjointe) avant le terme. | | | | | | |
| Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? | | | | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| | ←-----→ | | | | | | |
| | Risque le plus faible | | | | Risque le plus élevé | | |

| | |
|---|--|
| Indicateur synthétique de risque | <p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Au regard des fonds disponibles, la valeur de l'indicateur est comprise entre 1 et 7 sur une échelle allant de 1 à 7 (du risque le plus faible au risque le plus élevé).</p> <p>La perte maximale possible correspond à la fraction des primes investies sur les fonds externes exprimés en Unités de Compte qui n'offrent pas de garantie de capital. Le risque et le rendement varient en fonction des fonds sélectionnés.</p> <p>La performance de MYRIAD dépend de celles des fonds sélectionnés et du niveau des frais prélevés. Ceux d'entre eux qui sont exprimés en Unités de Compte et qui n'offrent pas de garantie de capital peuvent varier à la hausse comme à la baisse car sujets aux variations des marchés financiers. Le Document d'Informations Clé spécifique à chaque support d'investissement est disponible sur le site www.nellweb.com.</p> |
|---|--|

| | |
|---------------------------------|--|
| Scénarios de performance | <p>Pour connaître les différents scénarios de performances, il y a lieu de consulter le Document d'Informations Clé des fonds sous-jacents. Ces différents scénarios sont une estimation des performances futures calculées à partir des données du passé. Il ne s'agit pas de données exactes. La performance réelle de l'investissement réalisé au travers de MYRIAD dépendra de l'évolution des prix des fonds sous-jacents, de la durée de conservation de l'investissement dans ces fonds et de la réglementation fiscale applicable.</p> |
|---------------------------------|--|

Que se passe-t-il si Nord Europe Life Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance de Nord Europe Life Luxembourg SA l'investisseur pourrait subir une perte financière.

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'Assureur. En cas de faillite de l'Assureur ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. La ségrégation correcte des actifs de l'Assureur entre patrimoine propre et patrimoine appartenant aux clients et la suffisance des actifs nécessaires à la couverture des engagements envers les preneurs d'assurance et les bénéficiaires sont régulièrement surveillées par l'autorité de contrôle luxembourgeoise (Commissariat aux Assurances).

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Les coûts varient en fonction des fonds sous-jacents. Vous trouverez les informations spécifiques aux supports d'investissement sur le site www.nellweb.com.

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

| Pour 10.000€ investi | si vous sortez après 1 an | si vous sortez après 4 ans | si vous sortez après 8 ans |
|--|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | De 141 EUR à 895 EUR | De 407 EUR à 1.985 EUR | De 752 EUR à 3.238 EUR |
| Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an | De 1,41 % à 8,95 % | De 1,03 % à 5,38 % | De 0,97 % à 4,77 % |

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

| | | | |
|------------------|--------------------------------------|--------------------|--|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | De 0.06 % à 0,63 % | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement (il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins) |
| | Coûts de sortie | Pas de frais | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement même avant l'échéance |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | De 0 % à 0,40 % | L'incidence des coûts encourus lorsque les gestionnaires de fonds externes exprimés en Unités de compte achètent ou vendent des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | De 0,91 % à 4,16 % | L'incidence des coûts prélevés chaque année pour gérer vos investissements par nous-mêmes et par les gestionnaires de fonds externes exprimés en Unités de Compte. Voir le Document d'Informations Clé disponible pour chaque sous-jacent sur www.nellweb.com . |

| | | | |
|-------------------|---------------------------------|-----------------|---|
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | De 0 % à 0,77 % | L'incidence des commissions liées aux résultats. Certains gestionnaires de fonds externes exprimés en Unités de Compte prélèvent cette commission sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence. Voir le Document d'Informations Clé disponible pour chaque sous-jacent sur www.nellweb.com . |
| | Commission d'intéressement | 0 % | L'incidence des commissions d'intéressement. Certains gestionnaires de fonds externes exprimés en Unités de Compte prélèvent ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain pourcentage. Voir le Document d'Informations Clé disponible pour chaque sous-jacent sur www.nellweb.com . |

Combien de temps dois-je conserver MYRIAD et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée pour MYRIAD est de minimum 8 ans. Cette durée tient compte :

- du délai minimal nécessaire pour éviter toute taxation pour les fonds à capital et taux minimum garantis
- du délai de détention minimal conseillé pour les fonds externes exprimés en Unités de Comptes disponibles dans MYRIAD et présentant l'indicateur de risque le plus élevé (Classe de Risque 7).

MYRIAD comporte une facilité de rachat partiel ou total à tout moment sans pénalité. Un rachat intervenant rapidement après l'investissement peut accroître le risque auquel le(s) preneur(s) d'assurances est (sont) exposé(s).

MYRIAD offre à tout moment la faculté d'arbitrer entre les différents supports d'investissement disponibles. Le coût d'une telle opération s'élève à 1% à partir du 5^{ème} arbitrage effectué au cours de la même année civile.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, le(s) preneur(s) d'assurance peut (peuvent) s'adresser à son (leur) interlocuteur habituel.

Si sa réponse ne le(s) satisfait pas, il(s) peut (peuvent) alors adresser sa (leur) réclamation par mail à l'adresse contact@nellweb.com ou par courrier au Service Consommateurs de Nord Europe Life Luxembourg, 62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Si un désaccord persiste après la réponse donnée par l'Assureur, il peut alors adresser sa réclamation à l'Ombudsman des assurances (<http://www.ombudsman.be/fr>) dont les locaux sont établis à Square de Meeûs, 35, B - 1000 Bruxelles, ou au Service de Médiation de l'Association des Compagnies d'Assurances (<http://www.aca.lu/fr/l-aca/nos-missions/mediation>) dont les locaux sont établis Rue Erasme, 12 L-1468 Luxembourg, sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice.

Autres informations importantes

MYRIAD offre la possibilité de souscrire l'une des deux garanties décès optionnelles suivantes :

- **Garantie décès optionnelle plancher** : le capital payable au décès de l'assuré avant le terme du contrat, y compris au titre de la garantie décès principale, ne peut être inférieur à la somme des versements bruts après déduction des rachats partiels bruts.
- **Garantie décès optionnelle 130%** : le capital payable au décès de l'assuré avant le terme du contrat, y compris au titre de la garantie décès principale, ne peut être inférieur à 130 % de la somme des versements bruts après déduction de 130 % des rachats partiels bruts effectués. (Voir aussi Article 3 des Conditions Générales de MYRIAD)

Le(s) preneur(s) d'assurance peut (peuvent) demander la résiliation du contrat dans les 30 jours à compter de la prise d'effet du contrat par lettre recommandée adressée à l'Assureur. (Voir aussi Article 16 des Conditions Générales de MYRIAD)

Des documents d'information précontractuelle complètent le présent Document d'Informations Clé et notamment les Conditions Générales et le Bulletin de souscription.

Nord Europe Life Luxembourg S.A. est une compagnie d'assurance vie luxembourgeoise.

Siège social : 62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Tel. (352) 42 40 201 - Fax (352) 42 40 20 40

Nord Europe Life Luxembourg S.A. est placée sous le contrôle du Commissariat aux Assurances.

7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

www.nellweb.com

